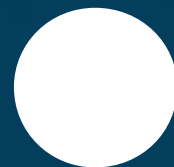


Bruxelles Patrimoines

37

Automne 2024

U



Dossier

**OBJETS ET
COLLECTIONS**

L'inventaire des monuments dans l'espace public

Un nouvel outil de gestion pour leur valorisation

SOPHIE RASSAT

ARCHITECTE AU DÉPARTEMENT PATRIMOINE PUBLIC DE LA VILLE DE BRUXELLES

L'espace public de la Ville de Bruxelles est ponctué d'œuvres installées à proximité de la voirie, dans les parcs et jardins, ou sur les places. Plus de 300 d'entre elles appartiennent à la Ville et sont gérées principalement par le Département Patrimoine public. Les sculptures en pierre et en bronze constituent la majorité des monuments bruxellois. Durant la période estivale, les fontaines rafraîchissent l'espace urbain et les parcs tandis que les œuvres d'art contemporaines interrogent les passants et passantes. Les plaques commémoratives, principalement placées sur les façades des bâtiments, gardent le souvenir d'événements ou de personnages importants de notre histoire. Quant aux vestiges repris également dans l'inventaire de la Ville de Bruxelles, ils constituent les plus vieux souvenirs de l'histoire de Bruxelles. L'un d'eux date du XIII^e siècle; il s'agit du rempart et des tours de la première enceinte de Bruxelles, que les bâtisses actuelles cachent en partie.

Pour optimiser la gestion de ce riche patrimoine, l'échevine de l'Urbanisme et des Espaces publics a chargé en 2019 la Cellule Patrimoine historique de la Ville de Bruxelles d'en effectuer un recensement exhaustif et de créer un outil dynamique de gestion informatique. Cet outil permet de définir les priorités d'intervention en matière d'entretien et de restauration et de planifier les travaux à venir. La Cellule Cartographie de la Ville de Bruxelles a géré l'accès de l'inventaire à l'ensemble des services de l'administration en reportant sur plan les œuvres au moyen d'un logiciel SIG¹.

Ce travail permet désormais d'avoir une vue générale et évolutive sur les œuvres situées dans l'espace public de la Ville.

MISE EN PLACE DE LA MISSION ET MÉTHODOLOGIE

En 2019, la Ville de Bruxelles a lancé un marché public de services pour la mission d'inventaire des monuments situés sur le territoire de la Ville et la création d'un outil de gestion.

À partir des données informatisées, des archives papier présentes au sein des bureaux administratifs et d'un inventaire ancien tenu sous forme de tableur, la Cellule Patrimoine historique a créé un modèle de fiche descriptive reprenant pour chaque œuvre toutes les données utiles à la Ville. Les prestataires extérieurs chargés du marché d'inventorisation étaient tenus de travailler en s'appuyant sur ce modèle.

À partir de 2020 et pendant deux ans et demi, les agences d'architecture DDGM Architectes Associés puis *Arter Architects* se sont succédées dans cette mission. Connus pour leurs travaux sur des bâtiments patrimoniaux et leur spécialisation dans le domaine de l'architecture et du patrimoine, ces deux bureaux bruxellois possédaient déjà une expérience d'inventorisation. Aidés par des spécialistes en histoire de l'art, photographie et informatique, les architectes ont pu mener à bien leurs missions à la satisfaction de l'administration.

La première phase d'inventorisation s'est déroulée de mars 2020 à avril 2022. En plus de la création de la base de données, c'est une centaine de sculptures, une vingtaine d'œuvres d'art contemporaines et les vestiges médiévaux, soit plus de 200 monuments, qui ont pu être étudiés par les architectes du bureau DDGM Architectes Associés. Après un premier repérage sur une carte, les équipes se sont rendues sur place

1. Systèmes d'information géographique.



FIG. 1
Jacques Moeschal, *Signe de lumière*, sculpture à la porte de Namur (A. de Ville de Goyet, 2020 © urban.brussels)

pour prendre des photos, effectuer des mesurages et constater les pathologies observables. En parallèle, les archives ont été dépouillées pour chaque œuvre étudiée². L'agence Árter Architects a poursuivi cette collecte d'informations pour 200 monuments supplémentaires: fontaines, œuvres d'art contemporaines et plaques commémoratives.

La Ville a souhaité intégrer à la base de données les œuvres qui relèvent d'autres communes ou qui appartiennent à des propriétaires privés afin d'avoir une vision plus complète sur le patrimoine effectivement installé dans son espace public. Le nombre total de ces œuvres dépasse celui des œuvres appartenant à la Ville.

Grâce à la collaboration de la Cellule Cartographie de la Ville de Bruxelles, les données de l'inventaire ont pu être intégrées dans l'outil cartographique interne (logiciel SIG) à l'intranet CityGis de l'administration.

CONTENU DE L'INVENTAIRE ET CRÉATION DE L'OUTIL DE GESTION

Chaque monument est décrit dans une fiche standardisée reprenant les informations générales de l'œuvre (photographie générale, auteur, date de création, propriétaire, gestionnaire, coordonnées GPS, typologie...) et des données techniques (mesures, matériaux, interventions antérieures d'entretien, réparation ou restauration). Une planche de photos actuelles du monument illustre la fiche. Des références bibliographiques et archivistiques, y compris des photographies anciennes et des plans, complètent le résumé et offrent une base pour d'éventuelles recherches approfondies, dans le cadre d'une étude historique préalable à des travaux de restauration. Enfin, une synthèse des pathologies observées sur le monument est présentée par zones, sur base d'une échelle de dégradation cotée de 1 à 4. Le numéro 1 identifie une œuvre en bon état ne nécessitant qu'un simple entretien, les catégories 2 et 3 correspondent respectivement aux œuvres dans un état moyen nécessitant une restauration ponctuelle et aux œuvres en mauvais état qui ont besoin d'une restauration profonde. La catégorie numéro 4 est quant à elle réservée aux monuments en très mauvais état qui doivent être retirés de l'espace public.

Les fiches descriptives peuvent être directement extraites de la base de données Microsoft Access par un système de publipostage³. Cette dernière n'est accessible qu'aux administrateurs des monuments, sur présentation d'un identifiant et d'un mot de passe, afin de limiter les risques de modifications imprévues et de sécuriser les données personnelles. Mais son contenu reste visible, dans un mode complet ou restreint, pour l'ensemble du personnel de la Ville de Bruxelles via la cartographie CityGis déjà mentionnée.

En plus de la possibilité de créer des filtres de recherche, la base de données offre, grâce à un outil statistique, une version visuelle des données encodées qui sera dynamiquement actualisée lors de l'apport de nouvelles données. Cet outil permet, notamment, de connaître le nombre d'œuvres sélectionnées par typologie (sculptures, œuvres d'art contemporaines, fontaines, vestiges ou plaques commémoratives), par quartier, par matériau, par état de conservation. La cartographie des monuments via le logiciel SIG permet également de situer les monuments classés ou repris à l'inventaire, leur degré de dégradation, leur typologie, leur matériau principal...

L'inventaire permet ainsi à l'administration de la Ville d'avoir une vue d'ensemble sur l'état des monuments situés dans son espace public. Mis à jour régulièrement, il apparaît indispensable à la bonne gestion du parc varié des monuments qui ponctuent son territoire.

La fiche descriptive n'est qu'une première approche de ces monuments mais elle offre rapidement des informations générales et techniques de premier ordre au gestionnaire de ce patrimoine. L'outil statistique permet quant à lui d'objectiver les priorités d'entretien ou de restauration à partir d'un planning à long terme. Grâce à une étroite collaboration entre la Cellule Patrimoine historique de la Ville et urban.brussels, les informations ainsi récoltées sont désormais accessibles au grand public sur: <https://collections.heritage.brussels/fr>.

2. Les équipes se sont rendues à différents points d'archives : les Archives de la Ville de Bruxelles (AVB), l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), la Bibliothèque royale de Belgique (KBR), ou encore le CIVA.

3. Le logiciel récupère les informations de la base de données et les rassemble dans un document mis en page au format PDF.

Méthodologie d'intervention pour l'entretien ou la restauration des monuments



FIG. 1
Dinanderie de Saint-Michel en cours de restauration
(© architectures parallèles).



FIG. 2
Le monument Everard t'Serclaes, Julien Dillens, 1898 -1902,
après restauration en 2022 (© de la Ville de Bruxelles
Cellule Patrimoine historique de la Ville de Bruxelles).

Grâce à ce nouvel outil de gestion des monuments, la Ville de Bruxelles peut prioriser et planifier les interventions d'entretien ou de restauration sur les monuments.

La fiche descriptive informe sur les derniers entretiens effectués et les principales pathologies observées. Ce constat de base permet d'estimer les budgets annuels à prévoir pour la maintenance des monuments.

La teneur des études préalables, des travaux d'entretien et de restauration est également déterminée par le degré de détérioration du monument, les connaissances que l'on en a, son statut juridique (classé ou non au titre de monument ou situé dans un site classé), détaillés dans les fiches. Ces études sont souvent d'ordre historique, archéologique, matériel ou sanitaire.

Sur base des études préalables et au regard de leurs conclusions, les architectes et spécialistes de la restauration pourront rédiger un cahier des charges des travaux à réaliser et proposer une estimation détaillée du coût de l'intervention. Autant de documents à intégrer à la demande de permis d'urbanisme, ou de permis unique s'il s'agit d'une restauration relative à un bien classé.

Suite à ces démarches, l'administration peut désigner les entreprises ayant soumissionné dans le cadre d'une procédure de marché public. Il s'agit principalement d'entreprises spécialisées dans la restauration de monuments à caractère patrimonial.

La base de données de gestion des monuments sera ensuite actualisée en fonction des travaux effectués : intégration de nouvelles photos, description des traitements effectués et actualisation du statut de dégradation du monument.



1 FONTAINES DES LIONS

Rue de l'Amigo, de part et d'autre de l'entrée de l'hôtel de ville. Avant la disparition des calèches, les nombreux abreuvoirs publics servaient à désaltérer les animaux mais aussi la population (Inventaire des fontaines, 2021 © Árter architects).



2 FONTAINE LA FILLE À LA COQUILLE

Parc de Bruxelles. Réalisée par le sculpteur Alphonse de Tombay et inaugurée en 1891, la figure est coulée en bronze par la fonderie bruxelloise Verbeyst (Inventaire des fontaines, 2021 © Árter architects).



3 ARBRE À PALABRE

Square Breughel l'Ancien à proximité de la rue Haute. L'œuvre de Jozef Legrand est installée en 2005 à l'initiative de l'asbl Recyclart. Sa forme en arabesques se déploie autour d'un chêne américain planté sur la place. La lisse sert d'accoudoir ou d'assise (Inventaire des monuments, 2020 © Archi'Story et DDGM architectes associés).



4 MONUMENT À MAX WALLER

Square Ambiorix. La statue en bronze conçue par le sculpteur Victor Rousseau est présentée sur un socle et précède une exèdre dessinée par l'architecte Joseph Van Neck en 1914 (Inventaire des monuments, 2020 © Archi'Story et DDGM architectes associés).





5 LA CYCLISTE

Rue Montagne aux Herbes Potagères, à l'intersection avec la rue d'Arenberg et la rue de l'Écuyer, face aux Galeries Saint-Hubert.

Par cette oeuvre, installée dans le cadre du nouvel aménagement de l'espace public du quartier en 2005, le plasticien Alain Séchas a cherché à créer un effet de surprise (Inventaire des monuments, 2020 © Archi'Story et DDGM architectes associés).



6 MONUMENT À FRANCISCO FERRER

Avenue Franklin Roosevelt, en face de l'entrée principale de l'ULB.

La statue réalisée par le sculpteur Auguste Puttemans est posée sur un socle de l'architecte Adolphe Puissant. Initialement installée place du Samedi en 1911, elle est déplacée à plusieurs reprises. Elle occupe son emplacement actuel depuis 1984 (Inventaire des monuments, 2020 © Archi'Story et DDGM architectes associés).



7 PLAQUE COMMÉMORATIVE À JULES BUYSENS

Parc d'Osseghem, Bruxelles-Laeken. Jules Buyssens, grand architecte-paysagiste et responsable du service des Plantations fut appelé à créer pour l'Exposition universelle de 1935 un parc de dix-sept hectares. Il a notamment aménagé le parc Tournay-Solvay à Watermael-Boitsfort et le jardin de la maison de David et Alice Van Buuren à Uccle (1924) (© no 18, 1934, crayon sur calque, Centre administratif de la Ville de Bruxelles).



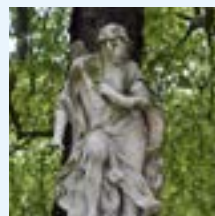
8 TOUR DE VILLERS

Rue de Villers. La tour de Villers datée du XIII^e siècle, est l'un des vestiges préservés de la première enceinte de Bruxelles (Inventaire des monuments, 2020 © Archi'Story).



9 TOUR DE L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-PIERRE

Rue du Ramier, Neder-Over-Heembeek. La tour est érigée au XII^e siècle contre le mur ouest de l'église remontant au XI^e siècle (Inventaire des monuments, 2020 © Archi'Story).



10 NARCISSE

Parc de Bruxelles. La sculpture est une copie réalisée en 1899 par Albert Desenfans d'après un original de Gabriel Grupello. Acquisée en 1780 par le gouvernement pour embellir le parc de Bruxelles. Pour la plupart, les œuvres de ce parc étaient originellement situées dans le jardin de l'hôtel de Tour et Taxis.

Comité de rédaction

Jean-Marc Basyn, Okke Bogaerts, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Valerie Orban et Cecilia Paredes.

Coordination du dossier

Pascale Ingelaere et Murielle Leseque
Paula Dumont et Cecilia Paredes

Coordination de l'iconographie

Julie Coppens et Paula Dumont

Auteurs/collaboration rédactionnelle

Véronique Baccharini, Anne Carre, Elodie Cugnon, Thierry Claessens, Alice Graas, Ann De Graeve, Livia Depuydt, Sergio De Vincenzo, Eric Flamée, Yves Hannosset, Pascale Ingelaere, François-Xavier Lavenne, Murielle Leseque, Pierre Loze, François Mairesse, Muriel Muret, Camille Paget, Géraldine Patigny, Constantin Pion, Sophie Rassat, Chiara Tomalino, Delphine Tonglet, Aline Wachtelaer, Marc Xenophontos, Benjamin Zurstrassen

Rédaction finale en français

Cecilia Paredes

Rédaction finale en néerlandais

Okke Bogaerts et Paula Dumont

Traduction abstract

Linguanet

Relecture

Alfred de Ville de Goyet, Abigaël Gillard, Pascale Ingelaere, Murielle Leseque, Anne Marsaleix, Nicole Gesché-Dekoning, Muriel Muret

Cartographie

Toast Confituur Studio

Liste des abréviations

ACI – Archives de la commune d'Ixelles
ACS – Archives communales de Schaerbeek
ACSG – Archives de la commune de Saint-Gilles
AMH – Musée Horta
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CD.U.B. – Centre de documentation urban. brussels
KBR – Bibliothèque royale
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
MVB – Musées de la Ville de Bruxelles–Maison du Roi
MRAH – Musée royaux d'Art et d'Histoire
MRBAB – Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
SABAM – Société des auteurs-photographes

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

D/2024/6860/006

Graphisme

Toast Confituur Studio

Création de la maquette

Polygraph

Impression

db_Group.be

Diffusion

Cindy De Brandt, Ilse Weemaels
bpeb@urban.brussels

Coordination des publications

Cecilia Paredes

Remerciements

Jean Bériaux, Anne Carre, Philippe Charlier, Adrien Dominique, Alice Gérard, Sarah Herssens, Isabelle Leroy, Marie-Pierre Mathy

Éditeur responsable

Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Contact

Direction Connaissance et Communication
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
editions@urban.brussels

Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

- 001 - Novembre 2011
Rentrée des classes
- 002 - Juin 2012
Porte de Hal
- 003-004 - Septembre 2012
L'art de construire
- 005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez
- Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire
- 006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu?
- 008 - Novembre 2013
Architectures industrielles
- 009 - Décembre 2013
Parcs et jardins
- 010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin
- 011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire
- 013 - Décembre 2014
Lieux de culte
- 014 - Avril 2015
La forêt de Soignes
- 015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux
- 017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine
- 018 - Avril 2016
Les hôtels communaux
- 019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles
- 021 - Décembre 2016
Victor Besme
- 022 - Avril 2017
Art nouveau
- 023-024 - Septembre 2017
Nature en ville
- 025 - Décembre 2017
Conservation en chantier
- 026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes
- 028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !
- Hors-série - 2018
La restauration d'un décor d'exception
- 029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques
- 030 - Avril 2019
Bétons
- 031 - Septembre 2019
Un lieu pour l'art
- 032 - Décembre 2019
Voir la rue autrement
- 033 - Printemps 2020
Air, chaleur, lumière
- 034 - Printemps 2021
Couleurs et textures
- 035 - Printemps 2021
Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Époque
- 036 - Automne 2022
Points de vue
- Retrouvez tous les articles sur
www.patrimoine.brussels



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples un espace de réflexion ouvert et pluraliste.

Ce numéro vous invite à découvrir les *Objets et collections* qui constituent le patrimoine mobilier régional : un ensemble extraordinairement riche et varié, qui se déploie sur l'ensemble du territoire bruxellois. Dix ans après la prise en charge de ses nouvelles compétences en la matière, la Région partage ici les enjeux liés à la gestion, à la conservation et à la valorisation de ce patrimoine particulier, et livre ses ambitions pour l'avenir.

Sarah Lagrillière,
Directrice générale adjointe



15 €



ISBN 978-2-87584-216-9